

Compte-rendu de la rencontre Entre L. Besserve et le Collectif Pesticides 1 février 2017

Participants :

L. Besserve, adjointe au maire de Betton
Y. Arnault, M. Besnard, H. Bidault, A. Rennesson, membres du Collectif

La réunion a débuté par une présentation du Collectif de Soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest : après avoir fonctionné de manière informelle de mars 2015 à avril 2016, il s'est constitué en association loi 1901 ; le siège est à Betton ; aujourd'hui, 125 adhérents.

Ses objectifs principaux :

- Soutenir les victimes des pesticides
- Protéger les riverains des épandages ; dans ce cadre :
 - rencontre de Mr Crocq le 22/12/16, délégué au développement durable de Rennes Métropole et Mr de Guenin, directeur DRAAF le 16/01/17
 - initiatives locales en cours vis-à-vis des mairies (Thorigné-Fouillard, Melesse, Parthenay de Bretagne et aujourd'hui, Betton)
- promouvoir des solutions alternatives (agriculture biologique)

L. Besserve nous informe des actions menées par la commune de Betton dans ces domaines :

Espaces verts :

- la démarche « 0 phyto » (pas de pesticides, broyage, formation du personnel...) a été mise en place progressivement ; aujourd'hui, elle est appliquée partout, excepté sans doute sur les terrains de foot et les cimetières.
- la commune utilise très peu de sous-traitance pour les espaces verts, sauf la première année pour la livraison de programmes immobiliers neufs.
- La Fontaine Guillaume et les terrains environnants sont un site considéré comme pilote par la municipalité de la commune pour la préservation de la nature.
- Concernant les copropriétés et les espaces privés d'une manière générale, la mairie ne peut intervenir que dans le cadre de la loi.

Restauration collective :

- la commune a voté il y a plusieurs années un vœu pour une restauration collective sans OGM.
- dans les cantines des écoles, les aliments d'origine bio représentent près de 20% du coût d'achat de l'ensemble des aliments ; la démarche est soutenue par le personnel de restauration et la commune de Betton fait partie d'un groupement d'achat de 15 communes.
- Vice-présidente du CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais), Laurence travaille activement à l'intégration de produits issus du Bassin Versant (soumis à des règles environnementales sans pesticides) dans la restauration collective afin de favoriser l'agriculture locale.

Pourquoi cette demande de rencontre ?

Les membres du Collectif, habitant Betton, souhaitent engager avec la municipalité, un travail de moyen terme sur le thème « pesticides et santé publique ».

Question centrale : comment faire cohabiter, dans le respect de la santé de tous, une agriculture utilisatrice de pesticides et une population vivant en lotissement ou habitat dispersé ?

Le Collectif a présenté les sujets sur lesquels il souhaite travailler avec la municipalité de Betton :

- quand il y a un problème aigu lié aux épandages entre un agriculteur et un riverain, comment mener une médiation pour trouver une solution gagnant – gagnant ?
Un exemple actuel est évoqué. Laurence dit la difficulté qu'il y a à agir, qu'elle préfère que ce soit le milieu agricole lui-même (par l'intermédiaire de la CUMA par ex.) qui régule ces situations. Elle comprend cependant le problème posé et la nécessité de trouver une forme de médiation quand un problème de santé publique est posé sur la commune.
- Concernant les surfaces appartenant à la commune ou Rennes Métropole, le Collectif propose de réfléchir à des baux ruraux à restriction d'usage orientés vers une agriculture biologique, en particulier quand ces champs sont riverains des habitations.

- Pour les lotissements à venir, le Collectif demande à anticiper les problèmes de riverains de zones épandues, par exemple en prévoyant des zones non traitées (ZNT) entre habitations et champs traités. Des agriculteurs bio pourraient peut-être prendre en charge ces bandes enherbées. Le Collectif indique son intention d'alerter les promoteurs immobiliers sur ce sujet. Cette sensibilisation à la relation entre le monde agricole et l'implantation de lots immobiliers est un axe nouveau de la LPO nationale comme l'a indiqué A. Bougrain-Dubourg lors du congrès national de Saumur en juillet 2016.
- Le Collectif propose à la commune de Betton d'œuvrer pour obtenir le label « Apicité ».
<http://www.unaf-apiculture.info/nos-actions/le-label-apicite-r.html>
Les nombreux apiculteurs présents sur la commune pourraient y aider.
H. Bidault demande qui paie la destruction des nids de frelons asiatiques par une entreprise spécialisée. Laurence répond qu'à Betton c'est la commune.
- Le Collectif reprend la demande déjà formulée à la commune par la LPO d'implanter un refuge LPO sur un terrain communal.

En conclusion, le Collectif propose que soit constitué un groupe de travail associant des élus et des membres de notre association, avec un technicien de la mairie pour assurer le suivi (ce dernier point a été oublié lors de la réunion).
L. Besserve transmettra le contenu de notre rencontre à Michel Gautier, maire de Betton.

Compte-rendu rédigé par Michel Besnard – le 3 février 2017